

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 9 ET 16 MARS 2008

**Ensemble à GAUCHE**  
**pour la démocratie et la solidarité**  
autour de Jean-Pierre LETTRON



**Citoyen**

**à Bourg-la-Reine**

Un projet solide et ambitieux,  
une équipe expérimentée  
pour notre ville

Liste rassemblant des citoyens de Bourg-la-Reine sympathisants ou adhérents d'associations et de partis de gauche

# D'une opposition constructive

## Urbanisme, circulation, environnement, développement économique

D'une manière générale notre ténacité a contribué à l'augmentation du pourcentage de logements sociaux, passé de 14,2% à 17,34%, ...mais y sont encore décomptés les logements insalubres et inoccupés de l'immeuble de la place de la Gare ! En particulier, concernant les nouveaux immeubles de centre ville (ZAC de la Bièvre), notre action auprès du commissaire enquêteur a permis de faire passer de 10 % à 20 % le pourcentage de constructions de logements sociaux.

Toujours dans la ZAC, nous avons contribué à une solution pour le maintien de la Poste et l'arrivée du CAEL.

La mise en zone piétonne de la rue Roeckel, que nous souhaitons depuis longtemps, a constitué une avancée. Des améliorations que nous avons proposées, par exemple une ligne lumineuse au sol pour signaler l'arrivée des autobus et véhicules de nettoyage, n'ont pas été retenues par la municipalité sortante, nous les mènerons à bien et poursuivrons une réflexion globale dans la concertation sur le plan de circulation et l'aménagement de la gare.

Notre vigilance a été permanente sur les coûts de fonctionnement induits par les équipements de la ville, en particulier le chauffage.

Concernant le stationnement nous préconisons depuis toujours la gratuité du stationnement minute, à même de favoriser les commerces de centre ville. Timidement des expériences ont débuté, et ce principe vient d'être retenu pour le parking souterrain.

Nous préconisons des circulations pour les vélos et des possibilités de les garer : celles-ci se sont améliorées et des expériences de circulation à contresens viennent, là encore, d'être annoncées !

Quant aux points où nous n'avons pas été écoutés, tels le

service du Paladin, chacun a pu en constater le résultat ....

Concernant l'hôtel artisanal : nous avons obtenu qu'il reste propriété de la ville, sa conception et son environnement sont largement issus de nos propositions ... mais nous n'avons pu obtenir qu'un mode de chauffage minimum des locaux soit prévu.

## Jeunesse, affaires scolaires, culture

La grille des quotients familiaux a enfin été revue et comporte plus de tranches.

Concernant les allocations à caractère social nous avons enfin obtenu qu'elles évitent les effets de seuil.

Nous avons soutenu l'implantation du CAEL aux Bas-Coquarts, ce sera chose acquise définitivement avec la maison de quartier.

Nous avons obtenu une modernisation du fonds de la bibliothèque, et une évolution des tarifs en faveur des familles.

## Affaires sociales

La gestion de la résidence des personnes âgées (dossier AREPA) où nous avons pu recouper les éléments de dossiers de diverses sources, a été clarifiée, même s'il reste encore des améliorations à apporter.

Nous suivons aussi le contrat de ville du quartier des Blagis grâce à notre présence au C.A. de l'ADIB, mais ne pouvons que constater le désengagement progressif de l'État et le peu de profit qu'en tirent les habitants de Bourg-la-Reine.

## Finances

Notre vigilance est reconnue, en particulier en ce qui concerne :

L'équilibre du budget : nous avons pu infléchir une ges-

tion frileuse, caractérisée dans les premières années du mandat par l'absence de recours à l'emprunt. malgré la construction ou la rénovation d'équipements indispensables mais coûteux (école Pierre Loti, stade, ...)

Les taux d'imposition : nous dénonçons depuis des années "l'exception réginaburgienne" : contrairement aux communes voisines (de droite comme de gauche), le maire persistait, par principe, à maintenir le taux de la taxe d'habitation supérieure à celui de la taxe foncière. Grâce à nos interventions obstinées cette tendance a été modifiée comme le montre le tableau ci-dessous, mais le taux de progression n'a pu être contenu.

	Taux TH	Taux TF	Ecart
2002	12,69	12,47	0,22
2007	13,69	13,69	0

Sur la répartition des recettes entre consommateur et contribuable concernant les tarifs des services publics, nous avons répété chaque année notre opposition à leur augmentation au-delà du coût de la vie : ces dernières années nous avons eu gain de cause.

Sur les services délégués, marché et parking de la gare, nous avons plaidé pour une reprise en régie, et à tout le moins un meilleur contrôle de la délégation : cette nécessité a fini par être actée par la municipalité sortante.

## Communauté d'agglomération

Celle-ci s'est saisie de nombreuses compétences qui ont supprimé certains débats municipaux : les ordures ménagères, l'assainissement, le logement, les transports. Nous avons obtenu d'avoir un élu au sein du conseil d'agglomération (ce qui n'est pas le cas de toutes les villes !), il a pu veiller à ces dossiers et la ville bénéficie depuis trois ans de services réclamés depuis longtemps (containers, collecte sélective, déchetterie).

# à une majorité efficace

Agir au plus près de nos concitoyens, dans notre commune, pour plus de démocratie et de solidarité : c'est l'objectif qu'ont suivi les élus de la gauche à Bourg-la-Reine, depuis qu'ils siègent au Conseil Municipal. C'est avec cet objectif qu'a été créée en 1990 l'association "Citoyen à Bourg-la-Reine", c'est pour cela qu'elle a été le moteur du rassemblement de la gauche lors des élections municipales de 1995, c'est la même ligne de conduite qu'ont suivie au Conseil Municipal, depuis 2001, les élus de la liste "Citoyen à Bourg-la-Reine" et ceux de la liste "Bourg-la-Reine Démocratie et Solidarité". Cette continuité dans l'action a été soutenue par nos concitoyens, puisque à chaque élection, ils ont porté au Conseil Municipal un conseiller de gauche supplémentaire, et qu'ils ont accordé aux listes de gauche plus de 47% de leurs suffrages en 2001. Cette continuité dans l'action est enfin attestée par le fait que six des sept conseillers municipaux de l'opposition se présentent sur la liste "Ensemble à gauche pour la démocratie et la solidarité".

Cette action au service de nos concitoyens est particulièrement nécessaire aujourd'hui : dans un pays où une majorité de droite dominatrice privilégie les détenteurs des richesses de notre pays, nous assistons à un véritable bouleversement de tous les repères qui fondent le pacte social français. La solidarité devrait faire place au chacun pour soi, les acquis sociaux devraient s'aligner par le bas au nom d'une égalité qui ne s'applique qu'aux plus humbles. Cette politique se répercute nécessairement au niveau local : les communes, qui subissent les transferts de charges imposées par l'Etat, croulent sous une fiscalité qui fait la part belle aux plus fortunés grâce aux baisses d'impôts sur les revenus au détriment de la fiscalité locale.

A Bourg-la-Reine, la gauche, face à cette situation, a une responsabilité particulière : forte de l'expérience acquise dans les affaires de la commune au cours des deux précédents mandats, elle doit rester ferme dans sa conviction que le souci du bien commun, et l'attention aux plus humbles, sont des conditions nécessaires au " bien-vivre ensemble ", que tous disent souhaiter.



C'est dans cet esprit que l'association "Citoyen à Bourg-la-Reine" a décidé d'être à l'initiative d'une liste rassemblant des citoyens sympathisants ou adhérents des partis et associations de gauche de Bourg-la-Reine. Le MRC et le PCF ont décidé de participer à cette démarche, afin de présenter à nos concitoyens une liste qui porte les valeurs de la gauche, sans compromission, et qui propose aux Réginaburgiens une alternative à la politique de droite menée dans notre commune depuis des décennies.

Dans ce document vous trouverez un résumé synthétique de notre programme : nous y développons non seulement nos engagements, mais aussi la manière dont nous comptons instaurer le dialogue avec l'ensemble des Réginaburgiens. Il s'agit de propositions concrètes, techniquement réalisables, et proportionnées aux possibilités financières de notre commune.

Ce sont des projets que nous mènerons à bonne fin, en concertation avec vous, directement et au travers de vos associations : c'est avec vos suffrages aujourd'hui, et votre participation demain, que nous bâtirons ensemble l'avenir de notre ville.

Jean-Pierre LETTRON

## démocratie communale

*Les maisons font la ville, les citoyens font la cité.*

Jean-Jacques Rousseau, *Du Contrat Social*

Promouvoir la vie civique à Bourg-la-Reine, stimuler la réflexion et la discussion entre les habitants, susciter les propositions et les initiatives : telle a été, depuis son origine en 1990, la démarche de l'Association "Citoyen à Bourg-la-Reine". Fidèle aux valeurs de la gauche, elle a fondé son action sur les principes "Solidarité et Démocratie". C'est la voie par laquelle une commune peut devenir une réelle collectivité.

Face à la lente et timide évolution du pouvoir municipal en place, et compte tenu de l'entrée en scène, le 1er janvier 2003, de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, notre programme propose d'engager en priorité l'action dans deux domaines :

### Au sein de la commune :

- développer des conseils de quartiers disposant de statuts et de missions, permettant une vraie vie de quartier, avec le souci non seulement de l'amélioration des conditions de vie du quartier, mais aussi du bien commun de la ville ; cela impose une analyse des caractéristiques des quartiers, et éventuellement une révision du découpage en huit quartiers établi par l'actuelle majorité ;

- définir les moyens à attribuer aux différents quartiers pour leur donner la possibilité de réaliser des projets ponctuels.

- mettre en place un Droit de Saisine, à inscrire dans le règlement intérieur du Conseil Municipal : une question ayant reçu, sur la base d'une pétition, le soutien d'un nombre significatif d'habitants, indépendamment de leur nationalité, sera inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Les préoccupations des quartiers pourront ainsi être prises en compte plus aisément par le Conseil Municipal.

Au niveau de la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, un travail difficile mais indispensable est à entreprendre, car la pratique de la démocratie y est particulièrement déficiente.

Nous nous engageons :

- à désigner les représentants de Bourg-la-Reine à la Communauté d'Agglomération à la proportionnelle, et à prôner l'adoption de cette mesure par l'ensemble des 6 autres conseils municipaux ;

- à mettre en débat, au Conseil Municipal, les projets de la Communauté d'Agglomération impliquant Bourg-la-Reine ;

- à expliquer aux Réginauburgiens les transferts de compétence à la Communauté d'Agglomération déjà effectués ;

- à soumettre à un référendum d'initiative locale tout nouveau transfert de compétence à la Communauté d'Agglomération.

## action sociale

Nous nous attacherons à ce que la solidarité s'exerce quotidiennement et avec humanité. Il est impératif

de déployer l'action sociale, au-delà des objectifs traditionnels (familles, personnes âgées ou vulnérables) vers une action de prévention en direction des publics spécifiquement touchés par la crise sociale.

### Logements sociaux

Le nombre de demandes de logements n'a cessé d'augmenter : plus de 900 au 31/12/2007. Nous poursuivrons la politique que nous avons constamment défendue pour faire passer à 20 % la quantité de logements sociaux de la ville, en respectant la mixité sociale. Cela se fera grâce à la réalisation de petites unités réparties dans la ville, notamment à partir d'immeubles existants, à préempter lors des mises en vente, puisque la Ville ne possède plus de terrains.

Nous restaurerons des relations harmonieuses et efficaces avec l'office municipal d'HLM pour en améliorer la gestion (déficitaire depuis trois ans) et contribuer à des travaux d'économie d'énergie et à un allègement des charges actuellement très élevées. Le montant des taxes locales perçues au titre des logements HLM ne prend pas en compte le vieillissement des bâtiments : le surplus perçu permettra de créer un fonds destiné à la réhabilitation et à l'amélioration de ces logements.

Nous veillerons à ce qu'une partie du parc HLM soit totalement accessible aux handicapés et aux personnes âgées. Nous appuierons la réhabilitation ou la reconstruction des HLM de la place de la Gare dans le cadre du réaménagement global de la place.

Devant la difficulté des jeunes à trouver des logements, nous appuierons la construction de logements pour jeunes travailleurs.

L'attribution des logements a pris d'autant plus d'importance que la ville attribue également le contingent préfectoral, ce qui devrait permettre une meilleure rotation dans les logements. Elle se fera avec plus de transparence dans le cadre d'une véritable commission d'examen des demandes et favorisera une politique d'échanges de logement.

## ■ Soutien aux demandeurs d'emploi

Le bilan 2006 de la Maison des Entreprises et de l'Emploi présenté par la Communauté d'Agglomération montre bien la carence des aides envers les adultes en recherche d'emploi (seulement 8 adultes rencontrés).

Nous développerons le service d'appui aux demandeurs d'emploi en centre ville et dans la future maison de quartier des Bas-Coquarts.

## ■ Prévention de l'exclusion

L'action pour le logement et pour l'emploi est essentielle pour prévenir l'exclusion.

La lutte contre l'exclusion nécessite des moyens qui relèvent plutôt de l'intercommunalité. Nous agissons à ce niveau, pour organiser une détection active avec des professionnels de l'action sociale par des maraudes.

■ La "Maison à vocation sociale" des Bas-Coquarts  
Nous soutenons évidemment ce projet de maison de

quartier que nous avons porté, et lui donnerons les moyens de fonctionner dans tous objectifs sociaux, éducatifs, culturels, conviviaux.

## ■ Enfance

La maison de quartier permettra de soutenir les activités des assistantes maternelles, dont nous activerons le recrutement. La desserte du quartier des Bas-Coquarts par le Paladin facilitera le trajet des assistantes maternelles.

Un quotient familial unique pour toutes les activités liées à la famille sera établi, évitant les effets de seuil.

## ■ Personnes âgées

Le maintien à domicile des personnes devenant dépendantes est un sujet crucial pour nombre de nos concitoyens et fera l'objet de mesures particulières : appui aux associations agréées, contribution au développement des accueils de jour, effort de formation des personnels.

Des actions inter-générationnelles seront encouragées, apportant distraction aux uns, expérience aux autres.

Des services d'aide aux démarches et à la vie culturelle seront développés, par exemple un service de portage de livres à domicile.

## ■ Personnes handicapées

L'objectif est de favoriser le plus possible leur intégration, par les aménagements urbains, et en favorisant leur accès aux activités de loisirs.

## Enseignement, sports

Un véritable dialogue est indispensable entre l'équipe municipale et les partenaires éducatifs et sportifs : enseignants, éducateurs, parents et jeunes. Des partenariats seront encouragés pour les aspects culturels entre les écoles et les différents acteurs culturels : conservatoire, CAEL, bibliothèque, ...

Ce dialogue s'instaurera aussi sur les projets de construction du centre de loisirs de la République, les évolutions indispensables des écoles maternelles, le projet de reconstruction du collège Evariste Galois décidé par le Conseil Général, les aménagements de sécurité autour des écoles.

Un véritable accompagnement scolaire, en liaison avec les écoles, le collège et les familles, sera mis en place, au-delà de l'actuelle "aide aux devoirs". Les familles qui le souhaitent pourront également être accompagnées pour la meilleure connaissance de la langue parlée et écrite et de la culture française.

Les missions de la Caisse des Ecoles seront redéfinies, en particulier les centres de loisirs lui seront confiés, ainsi que des projets éducatifs.

Le fonctionnement de l'ASBR devra être soumis, comme pour les autres associations importantes de la ville, à une convention qui fixera les missions et les moyens que la ville lui confie. Cette convention exigera la transparence de la répartition des subventions.



Conseiller municipal sortant

**Jean-Pierre LETTRON**

54 ans

Cadre commercial à EDF  
Responsable syndical



Conseillère municipale sortante

**Carmen GONZALEZ**

63 ans

Ingénieur de recherche



Conseiller municipal sortant

**Thierry LAURET**

59 ans

Cadre financier



Conseillère municipale sortante

**Aimée GOURDOL**

56 ans

Ingénieur



**Didier VENTOULOU**

50 ans

Chargé d'affaire des  
réseaux électriques



**Geneviève DELYON**

54 ans

Professeur



Conseiller municipal sortant

**Jean-Louis PÉRIGNON**

58 ans

Médecin chercheur



**Elsa GALAUP**

29 ans

Avocate



**Gilbert LIBÉ**

55 ans

Conseiller commercial  
Energie



Conseillère municipale sortante

**Catherine RIÉGEL**

58 ans

Ingénieur



**Jean-Paul GOULARD**

47 ans

Professeur de  
mathématiques



**Annick CHARTIER**

56 ans

Cadre technico-commerciale



**Erwan LAURET**

27 ans

Etudiant



**Bénédicte LOGÉ**

59 ans

Professeur



**Pierre OUZOULIAS**

44 ans

Conservateur du Patrimoine



**Elisabeth OÏFFER-BOMSEL**

51 ans

Formatrice  
Militante associative



**Alain DIETZ**

59 ans

Ouvrier du chauffage  
Responsable du PCF de  
Bourg-la-Reine



**Yamouna GOURBDJI**

46 ans

Agent administratif



**Thibaud OÏFFER-BOMSEL**  
20 ans  
Etudiant



**Blandine ROCHE-DANIEL**  
49 ans  
Architecte



**françois ZARA**  
69 ans  
Professeur Emérite à  
l'Université de Picardie  
Jules Verne, Mathématicien



**Rosine NIHOUS**  
56 ans  
Auxiliaire puéricultrice



**Michel BASSOT**  
75 ans  
Agent RATP retraité,  
Responsable national d'asso-  
ciations d'anciens combattants



**Bérengère DIETZ**  
29 ans  
Ingénieur



**Charles CAPRANI**  
72 ans  
Retraité de l'audiovisuel



**Agnès LUGAND-GOLMAN**  
40 ans  
Enseignante de lettres



**Jean BARRA**  
58 ans  
Ingénieur EDF



**Isabelle WILS**  
52 ans  
Kinésithérapeute



**Claude CHANUT**  
77 ans  
Géologue retraité



**Laurica GOURDOL**  
26 ans  
Etudiante



**Jacques RIVA**  
74 ans  
Gérant de société



**Catherine LE BRETON**  
60 ans  
Enseignante à la retraite



**Jean-Pierre GALAUP**  
59 ans  
Chercheur CNRS



à Bourg-la-Reine

## urbanisme

### Les divers pôles d'intérêt de la ville sont dispersés, il convient de mieux les relier pour les mettre en valeur. Il faut aussi contrebalancer l'importance de l'axe Nord / Sud créée par la double présence de la RD 920 (ancienne RN 20).

Nous proposons donc de donner davantage d'importance à l'axe Est / Ouest pour faciliter les liaisons entre CAEL, centre ville et Bas Coquart. Tout cela se traduira par l'aménagement de circuits piétonniers, la disposition judicieuse de mobilier urbain, la redéfinition des parcours des transports publics...

Nous proposons donc de donner davantage d'importance à l'axe Est / Ouest pour faciliter les liaisons entre CAEL, centre ville et Bas Coquart. Tout cela se traduira par l'aménagement de circuits piétonniers, la disposition judicieuse de mobilier urbain, la redéfinition des parcours des transports publics...

### Se connaître pour mieux vivre ensemble

Les habitants sont précieux pour connaître les valeurs d'usage. On peut imaginer non pas des ateliers de quartiers qui confinent chacun dans "ses" questions et problèmes, mais plutôt un atelier de citoyens non sectorisés, regroupant des usagers (cooptés ou représentatifs d'associations, ou sur la base de volontariat) de tous les quartiers. Ceci permet de connaître les problèmes ou questions d'espaces publics et d'usages de l'ensemble de la ville.

## Renforcer le "cœur de ville"

### La place Condorcet

Autour de la place Condorcet, une restructuration des espaces permettra d'implanter les services muni-

cipaux et les services publics au dessus de commerces de proximité. Ce remodelage urbain, face à la Mairie et à l'Eglise, aura le rôle d'Agora, protégée de la RD 920, accueillant des manifestations conviviales et citoyennes ; il arrivera en contrepoint du nouvel aménagement de la place de la gare, de part et d'autre de la rue piétonne. Laquelle trouvera ainsi un prolongement naturel avec d'un côté la place de la gare et de l'autre la nouvelle place Condorcet. Ce projet sera soumis à référendum.

### La place de la gare

Lors de la dernière campagne municipale, nous proposons d'activer le comité de pôle pour le déplacement urbain. Aujourd'hui nous ne pouvons que constater que les élus de l'opposition n'ont jamais été sollicités et qu'il n'a jamais été répondu à leurs interrogations sur ce sujet. L'ébauche de projet dévoilé tout récemment par la majorité sortante pose de nombreux questionnements. Nous réitérons nos propositions de 2001 : " ... mettre en œuvre une meilleure communication entre la gare RER, la gare routière, le parking et les commerces (dont bien évidemment le marché). Des accès directs aux quais du RER, rue André Theuriet et rue du Lycée Lakanal, permettront le désengorgement de la place aux heures de pointe. Au-delà, la gare et ses abords feront l'objet d'un concours d'idées d'architecte afin de vous proposer un aménagement plus fonctionnel, plus sûr et plus agréable de notre centre-ville ".

La gare RER associée à la gare routière représentent un atout majeur pour Bourg-la-Reine, il est encore temps d'associer les riverains et plus largement l'en-

semble de la population à ce projet stratégique qui doit, nous tenons à le rappeler, faire l'objet d'un concours d'idées d'architectes urbanistes. Il va de soi que ce projet ne doit en aucun cas remettre en cause la construction des logements sociaux prévue dans le cadre de la destruction du 89 boulevard Joffre.





## Le projet "Médiathèque" et deux antennes du CAEL

Nous proposons d'utiliser pour la médiathèque le terrain de l'angle rue Le Bouvier / boulevard Carnot d'une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>, qui permet la construction d'un bâtiment à trois étages avec utilisation maximale de sous-sols pour les activités ne nécessitant pas de lumière naturelle. Il devra se conformer aux recommandations de la démarche HQE (haute qualité environnementale). Toujours dans l'optique de la valorisation de l'axe Est / Ouest, deux antennes du CAEL doivent être créées, l'une en centre-ville dans les locaux actuels de la Poste (\*), la seconde dans la maison de quartier qui doit voir le jour aux alentours de 2010 aux Bas-Coquarts. Ces antennes comporteraient des équipements tels que : salle d'exposition, petite salle de spectacle, activités...

(\*) Pour répondre aux besoins des habitants, il faudra veiller à ce que le transfert de la Poste au sein de la ZAC ne soit pas l'occasion de privilégier l'activité bancaire au détriment du service public (activité liée au courrier, en particulier les lettres recommandées, la remise et le retrait des paquets...).

## Redéfinir le circuit et les horaires du Paladin

Chacun a pu constater que le Paladin circule à vide la plupart du temps. Il faut revoir son circuit : faire des navettes centre-ville/quartiers, Bas Coquarts entre autres, sans pour autant entrer en concurrence avec le bus RATP 388 ; il faut inclure des arrêts à la bibliothèque, au parking régional... En fait, Bourg-la-Reine doit bénéficier d'un plan global de déplacement urbain coordonnant l'ensemble des réseaux en place et faisant jouer leur complémentarité.

Nous proposons que le Paladin ait des circuits différents selon les horaires : la semaine entre 7h et 9h le circuit serait organisé de façon à transporter les voyageurs des quartiers vers la gare RER, et l'inverse le soir entre 17h et 19h. Le reste de la journée la priorité devra être donnée, après enquête auprès des habitants, à la desserte des lieux publics et des commerces. Autre exemple : un service Paladin efficace permettrait de rapprocher les habitants de la future bibliothèque et ainsi d'être complémentaire avec le service de bibliobus.

## Faciliter la circulation des vélos

Les emplacements pour le stationnement des vélos de la rue piétonne existants côté boulevard Joffre sont insuffisants.

Nous proposons :  
de créer de nouveaux emplacements dans le pro-

jet de la place de la gare ;

de créer l'équivalent côté avenue Général Leclerc en déplaçant le parking-minute voitures plus bas et en le remplaçant par des stationnements des vélos.

Nous proposons la mise en place du système "Velib" à l'ensemble de la communauté d'agglomération ce qui permettrait d'en faire profiter Bourg-la-Reine, dans des conditions financières raisonnables. On pourrait ainsi facilement relier la gare et les points les plus éloignés comme le CAEL et le stade côté Est, le théâtre et la piscine des Blagis côté Ouest. Cela implique, bien entendu, de définir des circuits "vélo" sur les axes de liaison et des parkings vélos.

## Tirer un meilleur parti du parking de la gare

En créant une sortie piétons (avec accès handicapés) côté boulevard du Maréchal Joffre impairs (par exemple devant Monoprix) ;

En informant mieux le public de la présence et du coût horaire de ce parking.



## Aménager les espaces verts et les espaces publics

Les espaces verts créés récemment en cœur d'îlot, ont un statut d'espaces publics et sont entretenus par la ville. De la même façon, nous proposons de municipaliser les espaces de passage de la résidence Normandie qui, de fait, sont utilisés par le public et sont mal ou peu entretenus aujourd'hui.

Le passage sous le porche à l'extrémité Nord du marché (Alixia / Joffre) n'est pas très engageant. Nous proposons de l'aménager pour le rendre plus accueillant tout en facilitant la traversée Est Ouest de la ville.

Il faut renforcer l'éclairage sous le pont du RER de la rue de Fontenay, près de la sortie du collège afin de le sécuriser.

## Rechercher toutes les économies d'énergie possibles dans les bâtiments publics

-Equiper le parc automobile de la ville en véhicules électriques ;

-Faire réaliser un diagnostic-audit des systèmes de chauffage de tous les bâtiments municipaux en vue de doter chacun d'eux d'une production spécifique étudiée en fonction de leur configuration, de leur activité et des horaires d'ouverture; rappeler que le confort thermique ne se limite pas au chauffage mais aussi à la qualité de l'air : humidité équilibrée,

renouvellement régulier, éventuellement refroidissement ;

-Faire aussi un diagnostic de l'isolation de tous les bâtiments municipaux

-Faire bénéficier le parc HLM de la même démarche d'économie d'énergie par une aide au réaménagement des logements.

## Améliorer le tri des déchets

Nous proposons :

d'amplifier les campagnes d'information pour inciter les habitants à trier encore mieux leurs déchets ;  
de doter la ville d'un service de collecte des déchets verts à domicile ;

de fournir une assistance aux bailleurs sociaux et aux copropriétés modestes pour aménager des abris pour les conteneurs ;

de généraliser la mise en place de conteneurs enterrés pour le verre.

## Réviser, au niveau de la Communauté d'agglomérations, le règlement d'assainissement des eaux

Les travaux d'assainissement représentent une nuisance pour les riverains, nous exigeons qu'ils soient informés à l'avance des travaux programmés.

Le souci écologique exige que soient réalisées des études de rétention des eaux pluviales chez les particuliers. Le coût des travaux y afférant doit être pris

en charge par la Communauté d'agglomérations.

Pour tout cela, il faut réviser le règlement d'assainissement adopté par la Communauté d'agglomérations

## Elargir l'élaboration de la cartographie urbaine à la participation des habitants

Aujourd'hui la cartographie urbaine est élaborée par les services techniques et les élus. Elle permet de dresser un état des lieux technique (lignes électriques ou téléphoniques enterrées, voies d'eau...) et aussi d'avoir une vue d'ensemble de la ville afin de concevoir l'évolution de l'aménagement urbain de manière cohérente. Pour cela la " compétence d'usage " des habitants s'avère essentielle.

Les premières participations pourraient porter sur :

- la végétalisation de la ville ;

- les parcours piétons en ville par catégories : handicapés moteur, personnes à mobilité réduite, non voyants, personnes avec poussette d'enfant; élèves; parcours "promenade" ;

- les difficultés rencontrées ;

- le mobilier urbain ;

- les commerces de proximité : localiser les existants et faire apparaître les absences d'activités utiles. Une cartographie bien renseignée ne pourra qu'améliorer la fréquentation des commerces.

- la sécurité, la propreté, etc.

## Reprendre le projet de rénovation du site de " la Ronce " à Marcoussis

Ce projet fut abandonné en 2002 et les subventions prévues ont depuis été utilisées au profit du stade de Bourg-la-Reine.

Pour mémoire cette propriété de 65 000 m<sup>2</sup>, avec un bâtiment de 3 000m<sup>2</sup> de SHON a été utilisée comme centre de loisir de plein air par notre ville jusqu'en 2002. Depuis cette date, remise aux normes oblige, le bâtiment est inutilisé. Malgré tout depuis 2002 cela a déjà coûté 46 000 € à la commune en frais d'étude.

Nous souhaitons que sa rénovation puisse en faire un centre de loisirs de plein air avec hébergement pour des séjours de courte durée durant les vacances scolaires, centre de rencontres et de séminaires ou autres activités compatibles, sous l'égide de la communauté de communes ou de la ville qui le mettra à la disposition des autres communes moyennant une participation financière.



## Culture / animation

La politique culturelle est indispensable à l'intégration de toutes les composantes de la cité. Offrir à tous un accès plus aisé à la culture sera l'un des objectifs majeurs de l'action culturelle de la nouvelle municipalité.

### Harmonisation de la politique culturelle et de la politique d'animation

Mise en place d'un comité de la culture et de l'animation de la ville, représentatif de l'ensemble de la population, qui harmonisera la politique culturelle et l'animation de la ville.

Soutien aux acteurs locaux : École Nationale de musique et de danse, CAEL, toutes associations et troupes locales.

Meilleure répartition dans le temps des différentes manifestations.

Meilleure utilisation de l'ensemble des salles.

Renforcement de l'intercommunalité qui existe déjà avec les Gémeaux et l'ENM.

Aménagement des programmes et des horaires de cinéma.

### Création d'une médiathèque

La médiathèque, que nous proposons d'implanter à l'angle Carnot/Le Bouvier (voir Urbanisme) sera non seulement un lieu d'emprunt de livres, de CD et de DVD, d'accès à internet, mais aussi un lieu d'animations et d'échanges.

La création d'un bibliobus permettra une extension de l'activité de la bibliothèque vers les quartiers périphériques, notamment celui des Bas-Coquarts.

### Développement de l'éducation artistique en milieu scolaire

Mise en place, dès le primaire, en accord et partenariat avec le corps enseignant et les structures culturelles, d'un enseignement artistique qui bénéficiera à l'ensemble des enfants.

### Action en faveur des jeunes

Incitation à une plus forte participation des jeunes dans les différentes structures culturelles de la ville et développement de la communication inter-culturelle.

Création d'un lieu de rencontre et de convivialité (cybercafé ou café musique) pour faciliter l'expression et l'intégration de la jeunesse.

### Développement de l'information

Création de kiosques à la gare et sur la place Condorcet, afin de donner une information complète sur les manifestations en cours à Bourg-la-Reine et dans les communes voisines.

Amélioration du site internet de la ville afin qu'il présente l'ensemble des activités municipales et associatives.

# réunion publique

**lundi 3 mars 2008**

**20h 30**

**Agoreine**

**63 bis boulevard du Maréchal Joffre**



Si vous voulez faire gagner la gauche à Bourg-la-Reine, rejoignez nous :

Je souhaite participer activement à la campagne

Je souhaite rejoindre le comité de soutien  avec publication de mon nom

Je souhaite soutenir financièrement la campagne

NOM : .....Prénom : .....

Tel : .....Courriel : .....@.....

Adresse : .....

**Ensemble à GAUCHE**  
**pour la démocratie et la solidarité**

Chez Jean-Louis PERIGNON

12 bis rue des Blagis

92340 Bourg la Reine

[citoyen.blr@wanadoo.fr](mailto:citoyen.blr@wanadoo.fr)

<http://citoyen.blr.free.fr>